

Amer 8 mai 2021 !

Communiqué du "Combattant du Gers"



Amer 8 mai 2021 !

Dans le Gers, il a ressemblé tristement à celui de 2020 que nous n'avons pu honorer. Les consignes préfectorales, cette année encore, se sont opposés à ce que chaque village puisse commémorer comme il se doit avec un porte-drapeau et son président d'association, comme dans l'armée indissociables, cet anniversaire mémoriel, d'autant plus important que peu de survivants de ce conflit sont encore parmi nous.

Le Gers se distingue, de nombreux témoignages d'autres départements ont montré que ces restrictions ne s'appliquent pas dans tous les départements.

L'amertume et l'incompréhension viennent aussi du fait que nos anciens ont pu constater que pratiquement partout en France, les villes et villages avaient convié les drapeaux et les présidents d'associations d'anciens combattants à une cérémonie d'un format réduit, avec le respect des consignes liées au COVID, mais qui gardait toute l'identité d'un hommage mémoriel. Il suffit de consulter les réseaux sociaux pour le constater.

Notre drapeau était invité à la cérémonie d'Auch qui était sensée représenter tous les villages, par solidarité avec toutes nos sections et les anciens combattants qui n'ont pu se rendre au monument aux morts, nous avons décliné cette invitation.

Nous avons commémoré dans nos cœurs le sacrifice de nos anciens mais n'oublions pas la phrase de Clémenceau pour les survivants et les anciens combattants : « Ils ont des droits sur nous ».

Jean-Louis Tosque, président de la fédération « Le Combattant du Gers-GR 147 Maginot »